

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

074601100

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).

071369222 071369230 071369248 071369255 074601175

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to one or more components included in the items listed below. Items listed below may require one or more SDS. Please refer to invoice for specific item number(s).

074601019 074601043 074601076 074601159 074601167 074601183 074601662 074601704 074601712 074601720
074601738 074601795 074601803 074601811 074601852

1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit

Nom du produit TEMPO LIQUID

Autres moyens d'identification

N° FDS# 025

N° UN/ID UN1993

Code produit 1003, 1004, 1006, 1007, 1008, 1012, 1023, 1034, 1056

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Fabrication de regarnissages de prothèses

Détails sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur Lang Dental Mfg. Co., Inc.
175 Messner Dr.
Wheeling, IL 60090
É.U

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise +1 847-215-6622

Numéro de téléphone d'urgence +1-352-323-3500 (International)

(INFOTRAC) 1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

Représentant européen autorisé

MediMark® Europe SARL
11, rue Emile Zola. BP 2332
38033 Grenoble Cedex 2
France
Tél : +33 476 86 43 22
Télécopieur : +33 476 17 19 82
Email : info@medimark-europe.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

| | |
|----------------------------|-------------|
| Liquides inflammables | Catégorie 2 |
| Sensibilisation de la peau | Catégorie 1 |
| Irritation des yeux | Catégorie 2 |

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger
H225 Vapeur et liquide hautement inflammables
H317 Peut causer une réaction cutanée allergique.
H319 Provoque de graves irritations oculaires.

**État physique**

Liquide

Apparence

Incolore

Odeur

Menthe, comme l'alcool

Déclarations de mise en garde - Prévention

- P210 Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
- P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants
- P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.
- P243 Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- P261 Éviter de respirer les poussières/ les émanations/ les gaz/ le brouillard/ les vapeurs/ les pulvérisations.
- P264 Bien se laver les mains après manipulation.
- P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter la zone de travail.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Déclarations de mise en garde - Réponse

- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Diluer avec une grande quantité d'eau.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'éruptions, consulter un médecin/attention.
- P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin/ attention.
- P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- P370+P378 En cas d'incendie : Utilisez des supports appropriés à l'extinction. Utilisez de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du CO2 pour l'extinction.

Déclarations de mise en garde - Stockage

- P235 Maintenir au frais.
- P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.

Déclaration de mise en garde - Élimination

- P501 Éliminer le produit et/ou le conteneur auprès d'une installation de traitement des déchets agréée.

Composant(s) dangereux pour l'étiquetage Contient de l'alcool éthylique pour l'étiquetage

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR INGRÉDIENTS

| Nom chimique | N° CAS | Poids - % | Secret commercial |
|----------------------|----------|-----------|-------------------|
| Plastifiant citrique | Exclusif | < 85 | * |
| Alcool Éthylique | 64-17-5 | < 25 | * |

*Numéro CAS spécifique et le poids chimique ont été retenus en tant que secrets commerciaux.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours

- Inhalation** Déplacer à l'air frais. La maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Se procurer immédiatement des soins médicaux.
- Contact avec les yeux** Rincer immédiatement à grande eau, notamment à l'intérieur des paupières, pour au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, appeler immédiatement un médecin.
- Ingestion** En cas d'ingestion, ne PAS faire vomir : Boire une grande quantité d'eau immédiatement. Si le vomissement, continuer à offrir de l'eau. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Appeler un médecin ou le centre antipoison immédiatement et fournir une estimation du moment et de la quantité de matière ingérée. Se procurer immédiatement des soins médicaux.
- Contact avec la peau** Laver avec du savon et de l'eau. Si l'irritation, la rougeur ou l'enflure persiste, appeler immédiatement un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes Renseignements non disponibles.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis

Remarque pour le médecin Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTES CONTRE L'INCENDIE

Agent d'extinction

Approprié : Chimique sèche, dioxyde de carbone (CO₂), de l'eau pulvérisée (du brouillard), mousse résistant à l'alcool

Inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau (moussage possible)

Dangers spécifiques résultant du produit chimique

Vapeur et liquide hautement inflammables. Les vapeurs peuvent se déplacer vers la source d'allumage et créer un retour de flamme.

Procédures spéciales de lutte contre les incendies :

Porter appareil respiratoire autonome pour lutte contre l'incendie si nécessaire. Ne pas pénétrer dans la zone sans protection appropriée. Combattre le feu à distance/emplacement protégé. Utiliser de l'eau vaporisée pour refroidir les conteneurs fermés. Utiliser avec précaution. Les eaux de ruissellement peuvent causer des dommages à l'environnement. Endiguer et collecter l'eau utilisée pour combattre le feu.

De petits feux : Chimique sèche, dioxyde de carbone, de l'eau pulvérisée ou mousse résistant à l'alcool.

Grands incendies : Eau pulvérisée, brouillard d'eau et mousse anti-alcool.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Avant de nettoyer tout déversement ou fuite, les personnes doivent porter l'équipement de protection individuelle requis. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Précautions environnementales ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (ne pas fumer, fusées éclairantes, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Empêcher produit d'entrer dans les égouts. Les déversements ou les déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être signalés à l'organisme de réglementation approprié.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Méthode de confinement Éviter des fuites et déversements dans l'avenir si cela peut être fait en toute sécurité. Endiguer et maîtriser le déversement avec une matière inerte. Absorber avec de la terre, du sable ou tout autre matériau incombustible et transférer dans des conteneurs pour une élimination ultérieure. NE PAS utiliser des matières combustibles comme sciure de bois. Peut contaminer l'approvisionnement en eau.

Méthode de nettoyage Maximisez la ventilation (portes et fenêtres ouvertes) et sécurisez toutes les sources d'inflammation. Placer dans des contenant(s) fermés appropriés pour l'élimination conformément à aux règlements locaux, d'état et fédéraux. Laver toutes les zones touchées avec beaucoup d'eau tiède et du savon.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité

Conseils pour une manipulation en toute sécurité

Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Éviter pas respirer vapeur, les fumées ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser une bonne hygiène personnelle et un bon entretien ménager. Après l'utilisation, laver les mains et la peau exposée avec du savon et eau. Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation du produit. Mettre tous les conteneurs à la terre et les relier lors du transfert. Respecter les précautions indiquées sur l'étiquette.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Entreposer à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et d'autres sources d'inflammation. Protéger des rayons du soleil. Entreposer dans un endroit frais bien aéré. Maintenir le conteneur bien fermé après chaque utilisation.

Matériaux d'emballage

Conserver dans le récipient d'origine.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION /PROTECTION PERSONNELLE

Directives d'exposition

Il convient de tenir compte des procédures de travail impliquées et de l'étendue potentielle de l'exposition, car elles peuvent déterminer si un niveau de protection plus élevé est requis. Les informations suivantes sont fournies à titre d'orientation générale.

| Nom chimique | ACGIH VLS | OSHA LEP |
|-----------------------------|-----------------|----------------|
| Alcool Éthylique 64-17-5 | LECT : 1000 ppm | MPT : 1000 ppm |

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux / OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail
LEP = Niveaux d'exposition admissibles / LECT - Limite d'exposition à court terme / VLS - Valeur limite d'exposition / MPT = Moyenne pondérée dans le temps

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage

Selon l'utilisation de ce produit, lunettes de sécurité ou lunettes étanches peut être porté. Si nécessaire, se référer à US OSHA 29 CFR SS1910.133, aux normes canadiennes ou à la norme européenne EN 166. Assurez-vous qu'une douche oculaire, un évier ou un lavabo est disponible en cas d'exposition aux yeux.

Protection corporelle et cutanée

S'il est prévu qu'un contact prolongé et répété avec la peau se produise lors de l'utilisation de ce produit, porter des gants pour un usage industriel de routine. Si nécessaire, se référer au règlement de l'OSHA des États-Unis 29 CFR 1910.138 ou aux normes appropriées du Canada ou des États membres de la CE. Porter des vêtements de protection adaptés.

Protection respiratoire

Aucune protection respiratoire spéciale n'est requise dans des circonstances typiques d'utilisation ou de manipulation. Si nécessaire, utilisez uniquement une protection respiratoire autorisée selon les exigences de l'OSHA des États-Unis dans 29 CFR 1910.134, ou les réglementations des États américains applicables, ou les normes appropriées du Canada, de ses provinces, ou des États membres de la CE.
VENTILATION : Échappement local à l'équipement de traitement.

Considérations d'hygiène générales

Manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et conformément aux consignes de sécurité. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. Les aliments, les boissons et les produits à base de tabac ne doivent pas être transportés, entreposés ou consommés là où ce produit est utilisé. Bien se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

| | | | |
|----------------------|-----------|----------------------|------------------------|
| État physique | Liquide r | Odeur | Menthe, comme l'alcool |
| Apparence | Incolore | Seuil d'odeur | Non déterminé |
| Couleur | Clair | | |

| <u>Propriétés</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques / Méthode</u> |
|---|--------------------------------|----------------------------|
| pH | Non déterminé | |
| Point d'ébullition / intervalle d'ébullition | 78,4 à 100 °C / 173 à 212°F | |
| Point d'éclair | 19,4 °C / 67 °F | |
| Taux d'évaporation | Non déterminé | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | s.o. (liquide) | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| Limite supérieure d'inflammabilité | Non établie | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Non établie | |
| Gravité spécifique | 0,996 | |
| Solubilité dans d'autres solvants. | Non déterminé | |
| Température d'auto-inflammation | Non établie | |
| <u>Autres informations</u> | | |
| Densité | 0,996 | |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--|--|
| Stabilité chimique | Stable dans les conditions de stockage recommandées. |
| Conditions à éviter | Éviter impact, frottements, chaleur, étincelles, flammes et source d'inflammation. |
| Matériaux incompatibles | Empêcher contact avec des matières combustibles, acides inorganiques et agents oxydants forts. |
| Produits de décomposition dangereux | Oxydes de carbone |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Information produit

| | |
|------------------------------|---|
| Inhalation | Nocif en cas d'inhalation. |
| Contact avec les yeux | Provoquer une grave irritation des yeux. |
| Contact avec la peau | Provoque une irritation cutanée. Peut être nocif en contact avec la peau. |
| Ingestion | Peut être nocif si ingéré |

Composants du produit répertoriés comme cancérigène Aucune information

Informations sur les composants

| Nom chimique | ORALE DL50 | Dermique DL50 | Inhalation CL50 |
|--------------------------|-------------|---------------|-----------------|
| Alcool éthylique 64-17-5 | >5000 mg/kg | >5000 mg/kg | >20 mg/L |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Aucune information

13. CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets Suivre toutes locales et nationales réglementations gouvernementales dans l'élimination du matériel ou emballages contaminés.

Emballages contaminés La réutilisation les contenants vides n'est pas recommandée. Les employés doivent être informés des dangers potentiels dus aux matières résiduelles associées aux conteneurs vides. Éliminer tous les contenants vides conformes aux gouvernement réglementations locales et nationale.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

DOT

| | |
|----------------------------|--|
| N° ONU / ID | UN1993 |
| Nom d'expédition approprié | Liquide inflammable, n.s.a. (Alcool éthylique / solution de plastifiant) |
| Classe de danger | 3 |
| Groupe d'emballage | II |

IATA

| | |
|----------------------------|--|
| N° ONU / ID | UN1993 |
| Nom d'expédition approprié | Liquide inflammable, n.s.a. (Alcool éthylique / solution de plastifiant) |
| Classe de danger | 3 |
| Groupe d'emballage | II |

IMDG

| | |
|----------------------------|--|
| N° ONU / ID | UN1993 |
| Nom d'expédition approprié | Liquide inflammable, n.s.a. (Alcool éthylique / solution de plastifiant) |
| Classe de danger | 3 |
| Groupe d'emballage | II |

| |
|--|
| 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES |
|--|

Inventaires internationaux

Alcool éthylique 64-17-5

| | | |
|---------------|------------|---|
| TSCA | Aucun | Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis, article 8(b) Inventaire |
| DSL | Aucun | Liste intérieure des substances du Canada |
| EINECS | Répertorié | Inventaire européen des substances chimiques existantes |

Réglementations de l'UE CE n° 1272/2008 (CLP) Classification, Étiquetage, Emballages
Directive sur les dispositifs médicaux 93/42/EEC - Dispositifs médicaux de classe I

Règlement fédéral américain SARA 302 - Substance extrêmement dangereuses - Non répertorié
SARA 311/312 – Catégories de danger – Répertorié
SARA 313 - Non répertorié

Règlement fédéral américain

Proposition 65 de la Californie - Avertissement. Ce produit contient les produits chimiques suivants qui sont répertoriés par l'État de Californie comme étant cancérigènes ou toxiques pour la reproduction : Aucun

| |
|--------------------------------|
| 16. AUTRES INFORMATIONS |
|--------------------------------|

| HMIS | Risques pour la santé | Inflammabilité | Risques physiques : |
|------|-----------------------|----------------|---------------------|
| | 2 | 3 | 0 |

Date d'effet 28-janvier-2021

Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes selon nos connaissances et informations à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues uniquement à titre indicatif pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination et une libération en toute sécurité. Il ne doit pas être considéré comme une garantie ou une spécification de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières ou dans tout processus, sauf si précisé dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité

1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit

Nom du produit TEMPO POWDER

Autres moyens d'identification

N° FDS# 017

Code produit 1012, 1020, 1023, 1030, 1034, 1050, 1056, 1070, 1080

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Fabrication de regarnissages de prothèses

Détails sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur Lang Dental Mfg. Co., Inc.
175 Messner Dr.
Wheeling, IL 60090
É.U

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise +1 847-215-6622

Numéro de téléphone d'urgence (INFOTRAC) +1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

Représentant européen autorisé

MediMark® Europe SARL
11, rue Emile Zola. BP 2332
38033 Grenoble Cedex 2
France
Tél : +33 476 86 43 22
Télécopieur : +33 476 17 19 82
Email : info@medimark-europe.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

| | |
|----------------------------|-------------|
| Sensibilisation de la peau | Catégorie 1 |
|----------------------------|-------------|

Mention d'avertissement

Avertissement

Mentions de danger

H317 Peut causer une réaction cutanée allergique.



État physique

Poudre

Apparence

Fine, blanc ou rose

Odeur

Faible odeur en vrac

Déclarations de mise en garde - Prévention

- P261 Éviter de respirer les poussières, les émanations, les gaz, le brouillard, les vapeurs ou les pulvérisations.
- P264 Bien se laver le visage, les mains et la surface cutanée exposée après avoir manipulé le produit.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter la zone de travail.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Déclarations de mise en garde - Réponse

- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec du savon et de l'eau.
- P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'éruptions, consulter un médecin/attention.
- P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

Déclaration de mise en garde - Élimination

- P501 Éliminer le produit et/ou le conteneur auprès d'une installation de traitement des déchets agréée.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR INGRÉDIENTS

| Nom chimique | N° CAS | Poids - % | Secret commercial |
|---------------------|-----------|-----------|-------------------|
| Polymère | 9003-42-3 | 60 à 100 | * |
| Polymère | 9011-14-7 | 30 à 60 | * |
| Peroxyde benzylique | 94-36-0 | 0 à 5 | * |

*Poids chimique spécifique a été retenu comme secret commercial.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours

| | |
|------------------------------|---|
| Inhalation | Déplacer à l'air frais. La maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Obtenir des soins médicaux si l'inconfort persiste. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement à grande eau, notamment à l'intérieur des paupières, pour au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. |
| Ingestion | Ne PAS faire vomir. Boire une grande quantité d'eau ou du lait immédiatement. En cas de vomissements, continuer à offrir de l'eau ou du lait. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Appeler un médecin ou le centre antipoison immédiatement et fournir une estimation du moment et de la quantité de matière ingérée. |
| Contact avec la peau | Laver avec du savon et de l'eau. Si l'irritation persiste, appeler un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. |

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

| | |
|------------------|--|
| Symptômes | Contact avec la peau peut aggraver une dermatite existante. Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. |
|------------------|--|

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis

| | |
|---------------------------------|---------------------------------|
| Remarque pour le médecin | Traiter de façon symptomatique. |
|---------------------------------|---------------------------------|

5. MESURES DE LUTTES CONTRE L'INCENDIE

Agent d'extinction

| | |
|-----------------------|---|
| Approprié : | Eau, mousse chimique (résistante à l'alcool), produit chimique sec ou dioxyde de carbone (CO ₂) |
| Inappropriés : | L'eau peut ne pas être efficace pour éteindre ce feu. |

Dangers spécifiques résultant du produit chimique

Pour la taille en vrac : Les polymères sont des poussières combustibles, il faut veiller à ne pas créer de concentrations explosives dans l'air. Suivez les procédures de mise à la terre et de liaison.

Procédures spéciales de lutte contre les incendies :

Éviter méthodes d'extinction qui peut générer des nuages de poussière. Le courant d'eau peut disperser la poussière dans l'air, produisant un risque d'incendie et un risque d'explosion possible s'il est exposé à une source d'inflammation. Les pompiers doivent porter appareil respiratoire autonome.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Pour la taille en vrac : Poussière de polymère est combustible. Les limites d'explosivité des particules de polymère en suspension dans l'air sont approximativement celles de la poussière de charbon. Les polymères sont sensibles aux décharges statiques, suivez les procédures de mise à la terre et de délimitation. Les polymères ne sont pas sensibles aux impacts mécaniques.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

| | |
|----------------------------------|---|
| Précautions individuelles | Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. |
|----------------------------------|---|

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

| | |
|-------------------------------|---|
| Méthode de confinement | Éviter des fuites et déversements dans l'avenir si cela peut être fait en toute sécurité. Endiguer et maîtriser le déversement avec une matière inerte, sable ou terre. Peut contaminer l'approvisionnement en eau. |
| Méthode de nettoyage | Balayer pour éviter les risques de glissade. Gardez les particules en suspension dans l'air au minimum lors du nettoyage des déversements. Nettoyer conformément à toutes les réglementations applicables. Laver toutes les zones touchées avec beaucoup d'eau tiède et du savon. |

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité

Conseils pour une manipulation en toute sécurité

Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières ou les émanations. Manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et conformément aux consignes de sécurité. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Conserver le conteneur bien fermé pour éviter l'absorption d'eau et la contamination. Stocker dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil ou d'autres sources de chaleur légère ou intense. Température ne pas dépasser 35°C.

Matériaux d'emballage

Conserver dans le récipient d'origine.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION /PROTECTION PERSONNELLE

Directives d'exposition

| Nom chimique | ACGIH VLS | OSHA LEP | NIOSH IDLH |
|--------------------------------|---------------------------|---|--|
| Peroxyde benzylique 94-36-0 | MPT : 5 mg/m ³ | MPT : 5 mg/m ³ MPT : 5 mg/m ³ (libéré) | IDLH : 1500 mg/m ³ MPT : 5 mg/m ³ |

Contrôles techniques appropriés

Appliquer des mesures techniques pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque vous travaillez avec de grandes quantités de produit, assurez une ventilation adéquate (par exemple, une ventilation par aspiration locale, des ventilateurs). Assurez-vous qu'une douche oculaire, un évier ou un lavabo est disponible en cas d'exposition aux yeux. Utiliser une bonne évacuation locale au niveau de l'équipement de traitement, y compris les polissoirs, les ponceuses, les meuleuses et les polisseuses.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage

Selon l'utilisation de ce produit, lunettes de sécurité ou lunettes étanches peut être porté. Si nécessaire, se référer à US OSHA 29 CFR SS1910.133, aux normes canadiennes ou à la norme européenne EN 166. Assurez-vous qu'une douche oculaire, un évier ou un lavabo est disponible en cas d'exposition aux yeux.

Protection corporelle et cutanée

S'il est prévu qu'un contact prolongé et répété avec la peau se produise lors de l'utilisation de ce produit, porter des gants pour un usage industriel de routine. Si nécessaire, se référer au règlement de l'OSHA des États-Unis 29 CFR 1910.138 ou aux normes appropriées du Canada ou des États membres de la CE.

Protection respiratoire

Aucune protection respiratoire spéciale n'est requise dans des circonstances typiques d'utilisation ou de manipulation. Si nécessaire, utilisez uniquement une protection respiratoire autorisée selon les exigences de l'OSHA des États-Unis dans 29 CFR 1910.134, ou les réglementations des États américains applicables, ou les normes appropriées du Canada, de ses provinces, des États membres de la CE ou de l'Australie. VENTILATION : Échappement local à l'équipement de traitement.

Considérations d'hygiène générales

Manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et conformément aux consignes de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

| | | | |
|-------------------------------------|-----------------|-------|----------------------|
| État physique | Poudre | Odeur | Faible odeur en vrac |
| Apparence | Fine | | |
| Couleur | Blanc ou rose | | |
| <u>Propriétés</u> | <u>Valeurs</u> | | |
| Point d'éclair | 303 °C / 577 °F | | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | | |
| Limite supérieure d'inflammabilité | Sans objet | | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Sans objet | | |
| Gravité spécifique | Non déterminé | | |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|---|---|
| <u>Réactivité</u> | Not-réactif dans des conditions normales |
| <u>Stabilité chimique</u> | Stable dans les conditions de stockage recommandées |
| <u>Possibilité de réactions dangereuses</u> | Aucune en cas de traitement normal |
| <u>Polymérisation dangereuse</u> | Ne survient pas. |
| <u>Matériaux incompatibles</u> | Agents oxydants forts |
| <u>Produits de décomposition dangereux</u> | Monomère de méthacrylate, oxydes de carbone lorsqu'il est brûlé |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

| | |
|------------------------------|---|
| <u>Information produit</u> | Ce produit n'a pas été testé sur des animaux pour obtenir des données toxicologie. |
| <u>Inhalation</u> | Ne devrait pas présenter de danger par inhalation dans des conditions normales d'utilisation prévue |
| <u>Contact avec les yeux</u> | Éviter tout contact avec les yeux. |
| <u>Contact avec la peau</u> | Éviter tout contact avec la peau. |
| <u>Ingestion</u> | Ne pas goûter ou ingérer. |

Informations sur physiques, chimiques et toxicologiques effets

| | |
|------------------|-----------------|
| <u>Symptômes</u> | Voir Section 4. |
|------------------|-----------------|

Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

| | |
|---------------------------------------|---|
| <u>Cancérogénicité des composants</u> | Non classé comme cancérogène pour l'homme (IARC groupe 3) |
|---------------------------------------|---|

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

| | |
|-------------------------------------|--|
| <u>Écotoxicité des composants</u> | Il n'y a pas de données spécifiques disponibles pour ce produit ; cependant, des rejets très importants peuvent être nocifs ou mortels pour la vie aquatique surexposée. |
| <u>Persistance et dégradabilité</u> | Non déterminé |
| <u>Bioaccumulation</u> | Non déterminé |
| <u>Mobilité</u> | Non déterminé |
| <u>Autres effets indésirables</u> | Non déterminé |

13. CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

| | |
|--------------------------------|---|
| <u>Élimination des déchets</u> | Suivre toutes locales et nationales réglementations gouvernementales dans l'élimination du matériel ou emballages contaminés. |
| <u>Emballages contaminés</u> | Pour le vrac uniquement : La réutilisation les fûts ou conteneurs vides n'est pas recommandée. Les employés doivent être informés des dangers potentiels dus aux matières résiduelles associées aux conteneurs vides. Éliminer tous les contenants vides correctement conformément aux réglementations fédérales, étatiques et locales. |

14. Informations sur le transport

| | |
|-------------|----------------|
| <u>DOT</u> | Non réglementé |
| <u>IATA</u> | Non réglementé |
| <u>IMDG</u> | Non réglementé |

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Canada DSL

Répertorié

EINECS

Ce produit est un dispositifs médicaux et non soumis aux exigences de notification des produits chimiques.

Règlement fédéral américain

TSCA

Ce produit est un appareil réglementé par la FDA et non soumis aux réglementations TSCA.

SARA 302 - Extrêmement dangereux - Non répertorié

SARA 311 / 312 Catégories de dangers - Ce produit est un appareil réglementé par la FDA et n'est pas soumis aux exigences de déclaration.

SARA 313 - Chimiques Toxiques, composant Peroxyde benzylique 94-36-0 Répertorié

Règlement fédéral américain

Proposition 65 de la Californie - Ce produit contient les produits chimiques suivants qui sont listés par l'État de Californie comme cancérogènes ou une toxine reproductive : Aucun

16. AUTRES INFORMATIONS

| HMIS | Risques pour la santé | Inflammabilité | Risques physiques |
|------|-----------------------|----------------|-------------------|
| | 1 | 1 | 0 |

Date d'effet 28-janvier-2021

Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes selon nos connaissances et informations à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues uniquement à titre indicatif pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination et une libération en toute sécurité. Il ne doit pas être considéré comme une garantie ou une spécification de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières ou dans tout processus, sauf si précisé dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité